

Expérimentation de curage de lac



Expérimentation de curage de lac

Expérimentation de curage de lac

Dans le cadre de l'appel à projet de France Relance initié par le Ministère de l'agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, une expérimentation de curage de lac sera réalisée dans le Gers, sur trois sites, pour mettre en place le procédé.

Sur le plan départemental, ce sont la Chambre d'Agriculture, l'ADAF 32 (Association Départementale d'Aménagement Foncier du Gers), la FDSEA et, les JA du Gers qui portent ce projet innovant.

Rappelons que L'ADAF a aidé, à partir des années 1975, 280 agriculteurs à créer des lacs collinaires soit 15 millions de m³ pour le Gers. Et, presque 50 ans après, cet organisme veut accompagner ses adhérents pour curer ces lacs avec cette méthode innovante de dragage hydraulique permettant de conserver la totale capacité de l'eau, ce qui relève de la plus haute importance.

Des études ont été réalisées pour constituer un dossier après analyse des sédiments pour que le projet puisse devenir réalité.

Après 20 ans de collaboration avec Nemeau, un protocole de travail a été établi pour curer un lac en eau.

Autour de Pascal Lebouche (ADAF 32) nous retrouvons, Thierry Baque, consultant hydraulique à la Chambre d'agriculture, l'entreprise SOPHYE prestataire hydrographique à Samatan, dirigée par Laurent Tremouilles, et l'entreprise OTEC 40, matériel d'irrigation, installée à Montestruc (32).

Ces travaux seront réalisés à l'aide d'une drague flottante, le système de pales faisant remonter la vase qui se verra dirigée vers un tuyau dont le contenu sera ensuite acheminé et déversé par un enrouleur sur une parcelle voisine.

Ce projet expérimental débutera au lac de Gelotte à Beaucaire/Baïse, propriété de la famille Maestrojuan (EARL Bordeneuve-Entras). Ce lac a été créé en 1977, couvre 1 hectare et demi et contient 32 000m³. Au départ, prévu pour l'arrosage des cultures destinées à l'alimentation animale, ce plan d'eau pourrait maintenant trouver une nouvelle utilisation pour le vignoble en période de canicule et de sécheresse, mais, aussi pour certaines cultures dont le rendement se voit augmenté après un arrosage. Le domaine de la famille Maestrojuan couvre 90 hectares, soit 30 en vignes et 60 en céréales.

L'inauguration de cette expérimentation aura lieu le 8 mars 2023 au lac de Gelotte à partir de 10 heures, et, reste ouvert à tout public. A 11 heures arrivée des Personnalités Départementales.

Possibilité de restauration sur place. L'apéritif sera offert par les propriétaires du site, producteurs de vin des côtes de Gascogne, Armagnac et Floc de Gascogne.



20230301_112534_resized (002).jpg



20230301_112501_resized (002).jpg



20230301_112631_resized (002).jpg



20230301_113654_resized (002).jpg



20230301_113609_resized (002).jpg